

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOGONDOUTCHI
COMMUNE RURALE DE DANKASSARI

**COMMUNICATION DE MONSIEUR LE
MAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE
DANKASSARI A L'OCCASION DE LA
VISITE DE TRAVAIL QU'IL EFFECTUE A
CESSON-SEVIGNE EN FRANCE DU 13 AU
27 NOVEMBRE 2013**

I Présentation de la Commune Rurale de Dankassari

La Commune de Dankassari est située dans la partie Est du canton de l'AREWA dans le Département de Dogondoutchi Région de Dosso. Elle est comprise entre les latitudes Nord 13°55'10''-13°29'10'' et les longitudes Est 4°25'10''-4°13'40''. Elle est limitée au Nord par la Commune Rurale de Dogon Kira, à l'Ouest par la Commune Urbaine de Dogondoutchi et la Commune Rurale de Kiéché, à l'Est par le Département de Birni N'Konni et au Sud par la République Fédérale du Nigéria.

La Commune de Dankassari couvre une superficie d'environ 2809 Km² (soit 50 km par 50 km environ).

1. Caractéristiques physiques

1.1 Géologie

Les sols de la commune sont caractérisés au centre par une alternance des sols peu différenciés sur sable avec une valeur agronomique de moyen à passable.

Ces sols sont lessivés. On note également des sols plus compacts dans les alentours des points d'eau de surface et les petites vallées. Sur le plateau on rencontre des sols peu évolués (cuirasse et glakis) dans la bande Nord ouest avec valeur agronomique de passable à nulle.

1.2 Hydrologie

La carte de ressources a permis de dresser le réseau hydrographique de la Commune composé de 8 mares permanentes et 123 semi permanentes. Il faut noter que ces mares sont sous-exploitées du fait qu'elles ne sont pas aménagées et que leur régime est temporaire.

L'hydraulique villlagoise est composée de puits modernes, puits traditionnels, de forages à motricité humaine et de quelques mini-adductions d'eau potable. Ces infrastructures

sont en grande partie non fonctionnelles provoquant ainsi la chute de la couverture en eau potable.

La corvée d'eau constitue l'une des préoccupations des femmes de la Commune à telle enseigne que ses effets ont porté un coup à la fréquentation scolaire des jeunes filles utilisées comme une main d'œuvre supplémentaire pour appuyer leur mères.

Devant cette situation déplorable, les responsables de la commune ont discuté deux propositions :

- La première consiste à relever cette couverture à hauteur de 80% ce qui nécessiterait d'importants investissements supplémentaires et coûteux dépassant les capacités financières de la commune.
- La seconde met l'accent sur l'existant. En effet la réparation des ouvrages en panne permettrait à la Commune d'avoir une couverture réelle en eau potable de 91.5% dans les deux ans à venir.

C'est la deuxième proposition qui a été retenue. Cette proposition n'exclut évidemment pas la réalisation de nouveaux ouvrages

Tableau des infrastructures en eau potable de la Commune

Libellé	Total	En marche	En panne	% fonction nel	% Panne
PMH (forage)	103	49	54	48	52
Puits cimenté	103	-	-	-	-
Puits traditionnels améliorés	08	-	-	-	-
Puits traditionnels	08	-	-	-	-
Puits pastoraux	09	-	-	-	-
Forage artésien	01	-	-	-	x
Mini AEP	5	4	1	80	20

2 Caractéristiques Socio économiques

2.1 Les données démographiques et migratoires

Les communautés installées dans la commune rurale de Dankassari proviennent de plusieurs horizons géographiques dont le Daouara pour les « goubawa », les peulhs et les guibanawa, Matankari pour les Arawa, l'Ader pour les Adrawa et Touareg.

Les plus anciens sites sont Lougou, Bawada Guida et Kaoura Lahama. Les raisons des déplacements des habitants étaient pour certains la recherche des terres de cultures, la chasse, l'élevage, le commerce ou encore la sécheresse de 1984. La composante de la population est hétérogène et comprend les groupes et sous groupes ci après :

- **Les Haoussa** qui sont composés de Arawa, Goubawa, Gobirawa, Kourfayawa, barébari
- **Les peulhs**
- **Les touaregs** dont certains sont noirs certains sont blancs
- **Les zarma**

Le sud est la zone de forte concentration de la Commune tandis que le Nord est moins peuplé. La Commune comporte 42 villages administratifs et 6 tribus peulh avec plusieurs hameaux de rattachement pour une population totale de 84206 habitants en 2012, dont 37704 hommes et 4650 femmes soit 55,22%. Cette population est en majorité jeune, 15 ans en moyenne, ce qui représente un atout en même temps qu'une charge pour la commune. En effet 100 personnes actives ont en charge 77 autres ce qui traduit un rapport de dépendance économique élevé. C'est un atout car la commune a l'opportunité de voir sa production économique s'améliorer avec la jeunesse de la population. Mais cette jeunesse représente aussi une charge, d'ordre sanitaire, éducatif, d'habitat, de loisir, d'emploi etc, etc ...

2.2 La santé

Au plan sanitaire la Commune dispose de 4 centres de santé intégrés (CSI) et 17 cases de santé. Les soins sont assurés par 1 Médecin, 22 infirmiers et 4 sages femmes ce qui correspond à 1 Médecin pour 84 000 habitants.

Ce ratio est nettement inférieur aux normes de l'OMS (1 Médecin pour 10 000 habitants). Sur l'ensemble du Niger il y

a un médecin pour 37 000 habitants en moyenne, ils sont surtout dans les villes.

La couverture sanitaire est de 45,72%. Les maladies les plus courantes sont :

- Le paludisme (morbidity élevée)
- Les affections respiratoires
- La malnutrition
- Les maladies diarrhéiques

Il existe un seul dépôt de médicament tenant lieu de pharmacie privée dans la commune.

La plupart des naissances ont lieu à domicile avec l'aide des matrones traditionnelles.

2.3 Education

Dans le domaine de l'éducation on distingue l'éducation formelle de l'éducation non formelle.

- L'éducation formelle avec les cycles de base I et Basse II
 - Le Cycle de base I : a ce niveau la Commune compte 110 écoles primaires et 7 jardins d'enfants à la rentrée d'octobre 2013. L'encadrement pédagogique est assuré par 1 inspection primaire nouvellement créée et 2 conseillers pédagogiques.

Effectif 2012-2013 (110 écoles primaires)

	G	F	Total	% filles	
CI		1352	1338	2690	50%
CP		1459	1242	2701	46%
CE1		1094	829	1923	43%
CE2		1002	840	1842	46%
CM1		1148	755	1903	40%
CM2		1106	755	1861	41%
Total général		7161	5759	12920	45%

- Le Cycle de base II : il s'agit ici du niveau secondaire composé de 8 collèges d'enseignement général (CEG) dans les villages suivants : Dankassari, Goubey, Bawada Guida, Rouda Goumandey, Nakigaza, Dogontapki, Bawada Dagi et Gofawa.

-

-

- Effectifs 2012-2013 (8 collèges)

Niveau	G	F	Total	% fille
6ème	1069	831	1900	44%
5ème	659	377	1036	36%
4ème	424	181	605	30%
3ème	278	103	381	27%
Total	2430	1492	3922	38%

NB AGofawa le collège démarre tout juste avec des 6ème, et deux autres collèges récents n'ont pas encore de 3ème.

- **Education non formelle**

Elle concerne essentiellement des adultes et des enfants déscolarisés, avec des écoles passerelles et des groupes d'alphabétisation.

3 **Activités économiques**

3.1 **L'agriculture** :

Il ressort que dans l'ensemble des villages de la commune le mil, le niébé (haricot), le sorgho constituent les principales cultures de base. L'arachide, le sésame et le wandzou (petit poids) sont aussi produit comme cultures de rentes. La culture attelée est peu utilisée, le recours à la traction attelée est pratiquement réservé aux charrettes. La consommation d'engrais est aussi faible. Plusieurs localités de la Commune ont connu une situation alimentaire catastrophique au cours de ces trois dernières années. Cette situation pousse les populations victimes de l'insécurité alimentaire à faire appel à l'aide extérieure ou à l'appui du gouvernement.

3.2 **Elevage**

On estimait en 2004 le cheptel de la commune à 30 584 unités de bétails tropical UBT. Mais on manque de données fiables.

La gestion du troupeau est assurée par les bergers peulh à qui les animaux sont confiés durant l'hivernage et qui les conduisent dans les zones de pâturages.

3.3 Commerce -Transport-Communication-artisanat

Le commerce est quasiment informel et fortement dépendant du Nigéria. Il concerne les articles divers : le carburant, les matériaux de construction, les produits agricoles, le bétail, les produits de première nécessité. Les activités commerciales sont plus développées au niveau du chef lieu de la Commune. Elles sont embryonnaires dans les autres localités. La Commune dispose de 8 marchés hebdomadaire à Dankassari, Gofawa, Bawada Dagi, Goubey , Bawada Guida, Karki , Kamrey et Dogon Tapki.

La Commune est traversée d'Est en Ouest par une route bitumée (RN1) sur 55 Km. Vu le très faible réseau de route, le transport est assuré par les ânes, les chameaux, les chevaux, les charrettes, les vélos, les motos et les voitures.

Quant à la communication, la Commune est couverte par la radio et la télévision nationale. Pour la téléphonie cellulaire, il existe 6 pilones dont trois pour Airtel Niger et trois pour Orange Niger soit un taux de couverture de 60%.

L'artisanat concerne les activités classiques et peu rentabilisées. Les principaux métiers sont : le tressage des nattes, la coiffure, le travail du bois (réalisation de haches et daba, de cuillères et d'assiettes), la forge, la cordonnerie, la maroquinerie, le tissage, la poterie, la vannerie..etc.

4. Cadre Institutionnel

Le conseil Municipal, la gouvernance locale, les services municipaux, les structures de gestions communautaires, les service déconcentrés de l'Etat, les organisations de la société civile, le partenariat au développement constituent dans la commune de Dankassari, avec l'organisation sociale traditionnelle, les principaux éléments à prendre en compte pour la situation institutionnelle.

4.1 Le Conseil Municipal et la gouvernance locale

Le conseil Municipal est l'organe délibérant de la Commune. A ce titre il délibère sur les affaires locales et plus spécifiquement sur les compétences dévolues par la loi aux communes. Dans la commune de Dankassari, cet organe délibérant est composé de 16 membres élus au suffrage universel, dont trois femmes. Il comprend aussi 5 autres membres de droit dont 3 députés nationaux au titre de notre département et 2 chefs

traditionnels. Il se réunit tous les trois mois. De par ces attributions légales et réglementaires, cette assemblée locale, en sa qualité de maître d'ouvrage communal est indiscutablement au cœur de l'action publique communale, il lui revient d'impulser une véritable dynamique de développement et d'envisager toutes les mesures nécessaires et opportunes en vue de tendre vers les objectifs de développement et de lutte contre la pauvreté. A cet égard les élus locaux de la Commune de Dankassari ont déjà pris un certain nombre de mesures engageant la Commune dans la prospection des voies et moyens à même de promouvoir un véritable développement local. Ces mesures sont relatives à la mobilisation des ressources locales et externes, la recherche du partenariat au développement, la mise en place d'une coopération décentralisées et l'élaboration du plan de développement Communal PDC. Ces mesures s'inscrivent dans des axes stratégiques dont la finalité est de converger vers l'amélioration significative des conditions de vie des populations en leur permettant d'assurer leur sécurité alimentaire tout en garantissant leur accès équitables aux services sociaux de base.

A cette fin les ressources budgétaires de la Commune constituent le premier levier de commande de l'action publique communale. Le budget est en effet l'instrument financier privilégié de la commune pour non seulement assurer le fonctionnement courant de l'administration municipale mais également pour réaliser des investissements publics nécessaires en vue de promouvoir les actions de développement et garantir les services sociaux de base (éducation, santé, hydraulique, agriculture, environnement) notamment au profit des couches les plus défavorisées.

A titre d'exemple, en 2012 le budget était voté à soixante quinze million deux cent cinquante neuf mille six cent cinquante cinq (75 259 655) francs CFA (114 732 euros) dont trente trois million huit cent soixante six mille huit quarante cinq(33 866 845) francs CFA (51 629 euros) soit 45 % pour investissements. Il a été exécuté à 92 %. Les seules ressources sont les taxes sur les marchés, les taxes municipales (impôt par tête: 700 CFA (1,07 euros) par personne payés par les 37 000 contribuables). Il n'y a aucune subvention.

Le budget de la coopération décentralisée venu de Cesson (12 000 euros) ou le soutien aux projets hydrauliques originaire de Cesson et de ses partenaires est géré par l'association RAEDD et n'entre pas dans le budget de la commune.

Le budget 2013 a été voté à quatre vingt million deux cent soixante un mille neuf cent quatre vingt cinq (80 261 985) francs CFA (122 358 euros) dont trente six million cent dix sept mille huit quatre vingt treize (36 117 893) francs CFA (55 061 euros) alloués aux investissements.

4.2 Les services Municipaux

La Commune Rurale de Dankassari dispose de quelques services municipaux animés par des agents recrutés par la mairie. Il s'agit d'un secrétaire général, d'un secrétaire municipal, d'un receveur municipal, de trois agents d'état civil, d'une secrétaire informaticienne, d'un chauffeur, d'un planton et de 5 manœuvres. Ces personnes sont payés par le budget municipal.

L'Etat affecte également des agents pour les services techniques communaux, sous l'autorité du maire: agriculture, élevage, santé, éducation, environnement.

4.3 L'organisation de la société civile

Plusieurs structures associatives et autres formes d'organisations des citoyens existent dans la commune de Dankassari, comme les groupements féminins, les associations de défense des droits de l'homme, des syndicats. Par leurs efforts conjugués elles sont parvenues à installer une société civile forte garante du respect des droits humains. Elles suivent aussi très attentivement l'exercice du jeu démocratique au niveau local.

4.4 Le partenariat au développement

La Commune Rurale de Dankassari et ses administrés reçoivent l'appui d'un certain nombre de partenaires au développement dans leur combat quotidien contre l'adversité de la nature et la pauvreté. De statuts très différents, les partenaires apportent leur soutien aux populations et à l'administration municipale dans divers domaines de la vie socio-économique.

Tableau des partenaires intervenant dans la Commune

PATENAIRES	DOMAINES D'INTERVENTION
Etat du Niger	Multi sectoriel
RAEDD Tarbiya Tatali (coopération décentralisée Cesson-Sévigné)	Multi sectoriel
SWISSAID (ONG)	Développement rural
PAC II (Banque Mondiale)	Multi sectoriel
PASAI	Sécurité alimentaire
PASEL VI	Elevage
UEEPN	Sécurité alimentaire
LACIM	Multi sectoriel
Aide et action	Education

II Etat de la Coopération Décentralisée CESSON-DANKASSARI

La coopération décentralisée Cesson-Dankassari a été mise en place en 2009.

Dans le domaine de l'hydraulique les financements proviennent de Cesson-Sévigné au titre de la loi Oudin mais surtout des partenariats qui ont été mobilisés (SMPBR, MAE, Agence de l'eau Loire Bretagne) grâce à la coopération décentralisée, ainsi que de l'Etat nigérien.

Dans les autres domaines, les financements viennent en majorité de la coopération décentralisée et sont complétés par d'autres financements tels que le Comité des Fêtes de Cesson, les élèves des écoles de Cesson, le conseil général, la région Bretagne et les fonds propres de l'AESCD (venant de cotisations et de dons). La population de Dankassari apporte toujours au moins 10 % du budget.

La coopération décentralisée Cesson-Dankassari et l'ensemble de ses partenaires intervient dans plusieurs secteurs de la vie sociale.

1. L'hydraulique

Financement avec l'état nigérien du château de Lougou
Réhabilitation de trois (3) forages à Karki, Maraké et Dankéda

Financement de la pompe immergée de Dankassari et du groupe électrogène de DogonTapki.

Financement d'un diagnostic technique et social de l'ensemble des points d'eau dans la commune de Dankassari

2. L'éducation

- Appui aux écoles primaires en matériels didactiques
- Formation des enseignants en santé de la reproduction
- Appui à l'encadrement pédagogique
- Education à l'environnement avec le jardin scolaire, soutenue également par les élèves de l'Ecole Bourgchevreuil
- Appui en matériel didactiques et tables bancs aux CEG de Dankassari, Bawada Dagi et Dogontapki

-

3. Alphabétisation

- Alphabétisation des femmes à Goubey, Dogontapki et Guizara

4. Santé

- Formation et équipements des matrones en charrettes pour permettre les évacuations
- Kits bébé pour encourager les naissances assistées, financés par les élèves de l'Ecole de Bourgchevreuil
- Vente à prix aidé de la spiruline comme apport nutritionnel
- Equipement du médecin
- Des lunettes pour le Niger, grâce aux lycéens et lycéennes de Fougères

-

5. Protection de l'environnement

- Production et plantation d'arbre au marché de Dankassari, à l'école quartier, au CSI et Dankassari et Goubey et au plateau de Bawada Dagi

-

6. Service communal de l'état civil

- Formation et équipement des auxiliaires des centres de déclaration
- Equipement du service communal d'état civil en matériel informatique
- Dotation en document de déclaration de naissance
- Financement des audiences foraines pour l'établissement de l'état civil

-

7. Allègement des taches des femmes rurales

- Installation des moulins à grains à Bawada Gida, Lougou, Kamrey, Jarkassa et Karki

-

8. Sécurité alimentaire

- Approvisionnement des banques céréalières à Koujak, Dadinkowa et Lougou
- Aide d'urgence en 2011 à Montéré

De plus le RAEDD Tarbiyya Tatali intervient à Dankassari dans plusieurs domaines, au même titre que dans les autres communes du département de Dogondoutchi: groupements d'épargne féminins "Epargner pour le Changement", classes passerelles etc ..., en synergie avec l'AESCD et l'AECIN et les autorités communales à Dankassari.

Des projets s'appuyant sur la coopération décentralisée Cesson-Dankassari ont été récemment approuvées par le MAE et la région

Bretagne pour les trois années à venir. L'effet levier induit par la coopération décentralisée Cesson-Dankassari est donc tout à fait remarquable.

La population de la commune rurale de Dankassari toute entière se joint à moi et au conseil municipal pour remercier chaleureusement la population de Cesson-Sévigné, le maire et le conseil municipal de Cesson pour le soutien solidaire qu'elle lui apporte. Nous faisons tout pour l'utiliser à bon escient et nous montrer dignes de la confiance que vous placez en nous.